RAPPORT DU BUDGET PRIMITIF CCAS 2022

SECTION FONCTIONNEMENT BP CCAS 2022

Au vu du résultat 2021 (+ 7168€) et des recettes prévues en 2022, le budget global de la section de fonctionnement 2022 s'élève à 14 358€ (+41%).

Le retour à une situation plus sereine sur le plan sanitaire permet d'envisager une année permettant le développement d'animations et un soutien plus important auprès des familles et séniors en difficultés.

Ainsi, <u>les recettes prévisionnelles 2022</u> seront de 7190€.

La commune, comme elle s'y est engagé reversera la recette de la soirée Karaoké (525€) ainsi que les dons diverses perçus en 2021 (soit 2 665€) et maintien une participation complémentaire de 4000€pour un total de recettes de 7 190€.

Pour mémoire il convient de rappeler que la commune prend à sa charge les frais d'essences, d'assurance et d'entretien du véhicule ainsi que les frais liés au logement d'urgence de l'appartement Maulandi.

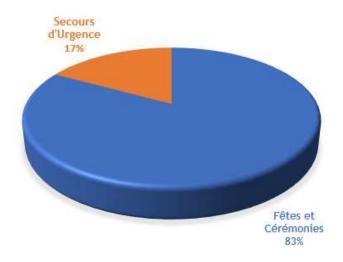
Concernant les dépenses,

Afin de soutenir davantage les familles dans le besoin dans un contexte économique de plus en plus difficile, il est proposé de doubler la participation d'aide aux familles pour la cantine et ainsi prendre en charge 1€/ repas au lieu de 0.50€, d'autant plus que le marché de restauration sera relancé et que des évolutions tarifaires sont à prévoir. Le quotient familial pour bénéficier de ces aides est de 1000€.

Par ailleurs, de nouvelles animations (Thé dansant par exemple) seront proposées à destination des seniors afin de maintenir un lien social et lutter contre l'isolement de nos ainés. Une participation de la Fondation Brun Domenego pourra alors être alloué (enveloppe de 2500€ mobilisable).

Ainsi, le budget 2022 alloué aux fêtes et cérémonies (12 000€ environ) est en nette augmentation (+114%) et tient compte également du coût des paniers de noël 2021 (3800€).

RÉPARTITION DES DEPENSES 2022



SECTION INVESTISSEMENT BP ANNEXE 2022

Il est important de noter que le budget d'investissement est lié à la vente d'un terrain du CCAS en 2018 à hauteur de 100 000€ permettant ainsi de financer, à titre exceptionnel des projets d'investissement.

Le BP 2022 intègre ainsi comme voté en 2021, la participation du CCAS au projet de construction d'une maison d'assistante maternelle à hauteur de 59 801€.

Budget réparti comme prévu au plan de financement de la MAM entre l'acquisition du terrain mitoyen de la salle polyvalente Henri Monin (40 0001€), auprès du Département, signé en début d'année 2022 et l'acquisition de matériel destiné à l'accueil des enfants de moins de 3 ans.

Par ailleurs, une enveloppe dégagée de 4450 € environ permettra d'acquérir des tablettes numériques afin de maintenir le lien familial au sein des résidences séniors de la commune.

